

Chapitre II

Reprise de la réunion du 28 novembre 2005

1. Savoir unir pénitence intérieure et pénitence extérieure

« Si les miracles qui ont eu lieu chez vous avaient eu lieu à Tyr et à Sidon, il y a longtemps que, **sous le sac et dans la cendre, elles se seraient repenties** » (Mt 11, 21). La satisfaction, appelée aussi communément « pénitence », doit être comprise à l'intérieur de la distinction fondamentale qui existe entre « la conversion du cœur, la pénitence intérieure » d'une part et d'autre part « l'expression de cette attitude en des signes visibles, des gestes et des œuvres de pénitence » (CEC 1430)¹ au-delà de la pénitence imposée par le confesseur. Autrement dit, la satisfaction s'inscrit dans **une logique de l'intérieur et de l'extérieur**. Il y a un primat de l'intérieur² qui ne doit pas nous faire négliger l'extérieur. Il y a un lien réciproque entre l'intérieur du cœur et les actes concrets mobilisant notre corps. **Le cœur et le corps vont de pair**. L'essentiel est dans le cœur si bien que « du repentir du cœur dépend la valeur de la confession »³, mais cet essentiel demande à s'exprimer extérieurement pour se réaliser pleinement : « la conversion intérieure **pousse à l'expression** de cette attitude en des signes visibles... » (CEC 1430). Les actes concrets aident à la conversion du cœur. C'est pourquoi, quand elle parle de purification, l'Écriture associe le cœur et le corps : « Nettoyez vos mains, pécheurs, purifiez vos cœurs, âmes doubles » (Jc 4, 8) ou encore : « Approchons-nous (de Dieu)... purifiés quant au cœur de conscience mauvaise, et lavés quant au corps, d'une eau pure » (Hb 10, 22).

Il nous faut comprendre que le détachement total par rapport aux passions est habituellement le fruit d'un long chemin parce que la grâce de la contrition parfaite n'est pas donnée tout de suite et qu'elle suppose le plus souvent que la personne persévère non seulement dans des « actes de contrition », mais aussi dans des œuvres de pénitence. Il me semble que c'est par rapport à la compréhension de ce lien qu'il y aurait notamment toute une pédagogie de la pénitence à développer. **La chair, c'est-à-dire aussi le psychisme, avec ses passions est comme pris en sandwich entre le cœur** (qui est « la source d'où jaillit le mouvement des passions » (CEC 1764)) **et le corps** entendu au sens du comportement concret. La personne travaille sur son cœur, elle avance sur le chemin d'un détachement, d'un renoncement

¹ Le catéchisme souligne que « **la pénitence intérieure du chrétien peut avoir des expressions très variées** » à commencer évidemment par « ces trois formes » que sont « le jeûne, la prière, l'aumône » (CEC 1434).

² Qui fait dire au catéchisme que « sans elle (la conversion du cœur, la pénitence intérieure), **les œuvres de pénitence restent stériles et mensongères** » (n° 1430).

³ Rituel de la pénitence, 6.

intérieur par la vertu du repentir et elle travaille en même temps sur son « corps », faisant « mourir par l'Esprit les agissements du corps » (Rm 8, 13), et en s'efforçant ainsi de changer sa vie dans un esprit de pénitence, elle grandit dans la conversion de son cœur. Elle parvient ainsi progressivement en sachant unir pénitence intérieure et pénitence extérieure à « crucifier la chair avec ses passions et ses convoitises » sans qu'elle ait besoin d'entrer dans une analyse de ses passions par un travail psychologique.

2. Contrition

La contrition n'est pas seulement le « **scalpel** » dont Dieu se sert pour ouvrir nos cœurs et en faire sortir le « **poison mortel du péché** »⁴ au sens de la rémission des péchés, mais elle est ce qui « broie » notre cœur comme l'explique le *Catechismus Romanus* : «le mot Contrition signifie que **nos cœurs endurcis par l'orgueil sont brisés et broyés par la force du repentir**». Autrement dit, la contrition d'amour brise quelque chose en nous, **elle brise tout attachement secret au péché** en nous le faisant détester souverainement, elle brise notre endurcissement dans le péché. Elle opère la **rupture** totale avec le péché. Elle permet, en ce sens-là, une pleine **libération du péché** qui va plus loin que la simple rémission des péchés. En nous libérant de toute complicité intérieure au péché, elle nous libère radicalement de « l'esclavage » du péché (cf. Jn 8, 34), de son « emprise » (cf. Rm) au sens où il ne « domine » plus sur nous. Il me semble qu'il faille entendre en ce sens les paroles de saint Paul : « Ceux qui appartiennent au Christ Jésus ont crucifié la chair avec ses passions et ses convoitises »⁵ (Ga 5, 24).

Tout en étant « crucifiées », les passions de la chair peuvent néanmoins subsister à l'état de pures tendances psychiques ou de « pulsions », obligeant à une humble vigilance (cf. Mt 26, 41), sans qu'elles n'aient plus de prise véritable sur le cœur de la personne⁶. Il est important ici de bien faire **la distinction entre les « convoitises de la chair » et les**

⁴ Pour reprendre l'image utilisée par le *Catechismus Romanus* : «de même en effet qu'on ouvre avec le fer un ulcère qui est enflé, afin que le pus qu'il renferme puisse en sortir, ainsi **le scalpel de la Contrition**, – si l'on peut parler de la sorte – **ouvre les cœurs pour en faire sortir le poison mortel du péché**» (2, 22, 1).

⁵ Comme le souligne Jean-Paul II : « le péché étant le principe actif de la division _ **division dans le cœur et dans l'esprit de l'homme**, division entre les individus et entre les groupes humains, division entre l'homme et la nature créée par Dieu _, **seule la conversion qui détourne du péché est capable de réaliser une réconciliation profonde et durable** partout où la division a pénétré » (*Reconciliatio et paenitentia*, 23).

⁶ « **La racine du péché est dans le cœur de l'homme** » (CEC 1853). Le cœur étant purifié par la contrition et la satisfaction, le péché comme tendance désordonnée n'a plus de racine en l'homme et donc il n'a plus d'emprise sur l'homme. Jean-Paul II décrit bien cela quand il dit, à propos de l'étape illuminative suivant l'étape purgative (correspondant à la purification des sens), qu'« avec le temps, dans la mesure où l'homme avec persévérance le Maître, qui est le Christ, **il ressent toujours moins à l'intérieur de lui-même le poids de la lutte contre le péché** » et qu'il précise qu'« il est ainsi permis à l'homme de sortir d'une situation où il est constamment exposé intérieurement au risque de pécher - ce qui toutefois, sur cette terre, reste dans une certaine mesure toujours présent -, afin de se mouvoir avec une liberté toujours plus grande au milieu de tout le monde créé » (*Mémoire et identité*, éd. Flammarion, Paris, 2005, p. 43).

« **convoitises du cœur** ». Les convoitises du cœur sont idolâtriques⁷, elles relèvent de la conversion du cœur qui doit se tourner vers Dieu, elles peuvent et doivent disparaître totalement, elles sont sources des passions désordonnées de la chair⁸. Ceux qui refusent d'adorer Dieu et se tournent vers les idoles, en effet, sont « livrés au pouvoir des passions » charnelles comme le montre saint Paul. Il me semble pouvoir dire ici que la contrition parfaite a le pouvoir de **briser l'attachement du cœur à la passion désordonnée** (qui m'a fait commettre le péché dont je me repens) si bien que la personne n'est plus « livrée au pouvoir » de celle-ci. Il atteint donc aussi nécessairement la convoitise du cœur qui est à l'origine de cet attachement. Il y a au moins une purification partielle à ce niveau-là⁹, quand bien même la personne ne serait pas encore tout à fait consciente de cette convoitise de fond. Ce qui est sûr, c'est que la passion charnelle est privée de la source qui l'alimentait, elle n'a plus de racine dans le cœur de la personne, elle est « crucifiée » par le renoncement intérieur du cœur.

On peut se demander pourquoi elle ne disparaît pas entièrement pour autant, du moins dans la plupart des cas. Il faudrait ici approfondir la signification de la « chair » dans l'Écriture. La chair, ce n'est pas seulement le psychisme, c'est aussi le corps avec son poids propre¹⁰. Il faudrait réfléchir ici à l'unité du corps et de l'âme avec ses puissances psychiques. Il me semble que le résidu pulsionnel correspond à ce qui demeure inscrit dans le corps. Pour autant que je le sache, on n'a pas encore pu mettre en évidence de manière vraiment scientifique **la mémoire du corps** même si les techniques de guérison dites « **psychocorporelles** » ou « psychosomatiques » ont déjà fait leur preuve¹¹. Ce qui est sûr, c'est que cette recherche

⁷ Quand saint Paul parle du cupide comme d'un idolâtre (cf. Éph 5, 5), il parle de « ceux qui ont le cœur exercé à la cupidité » (2 P 2, 14) autrement dit, il parle de la **cupidité du cœur** au sens où le Christ dit : « Là où est ton trésor, là aussi est ton cœur ». Il s'agit là d'un mouvement intérieur plus profond que les mouvements de passions charnelles. Plus précisément, il me semble que nous pouvons comprendre ici que si le cœur peut-être source des mouvements des passions désordonnées, c'est au sens où de la convoitise découle d'autres convoitises au niveau de la chair comme le fait comprendre saint Paul quand il dit : « Quand à ceux qui veulent amasser des richesses (cupidité du cœur), ils tombent dans la tentation, dans le piège, dans une foule de convoitises insensées et funestes, qui plongent les hommes dans la ruine et la perte. Car la racine de tous les maux, c'est l'amour de l'argent » (1 Tm 6, 10-11). Il reprend ainsi l'enseignement du Livre de la Sagesse : « Le culte des idoles sans nom est le commencement, la cause et le terme de tout mal » (14, 27).

⁸ Au sens où le catéchisme enseigne que le cœur est « la source d'où jaillit le mouvement des passions » (CEC 1764) et que « **les passions sont mauvaises si l'amour est mauvais, bonnes si l'amour est bon** » (CEC 1766). Tout dépend de l'orientation du cœur, tourné vers Dieu ou vers les idoles. Il va de soi aussi que, de repentir en repentir vis à vis de nos passions charnelles, Dieu peut nous donner la grâce de voir la convoitise de notre cœur, notre péché spirituel et de vivre la contrition parfaite par rapport à ce péché.

⁹ Il faut habituellement un long travail de purification, de contrition en contrition pour pouvoir vraiment « arracher de son cœur les racines du péché » pour reprendre l'expression du *Catechismus Romanus* (2, 23, 5).

¹⁰ Comme le montrent certaines expressions de saint Paul où « corps » et « chair » semblent bien recouvrir la même réalité, comme celles-ci : « J'aperçois une autre loi dans **mes membres**... Qui me délivrera de **ce corps** de mort ? » (Rm 7, 23-24).

¹¹ Certains parlent d'une fixation des émotions dans les réseaux nerveux et musculaires et d'autres parlent de mémoire cellulaire sans que ni les uns ni les autres puissent expliquer scientifiquement les choses.

relève de la science humaine et que ces techniques n'ont rien à voir comme telles avec la christo-thérapie. Ce qui est important, c'est que nous puissions opérer un discernement spirituel par rapport à ces techniques en pleine expansion sans base scientifique claire. Cela nous offrirait la possibilité d'en appeler à de nouvelles thérapies humaines pour soulager les personnes du fardeau de leurs pulsions en complément d'une thérapie du cœur divine essentiellement basée sur le chemin de la pénitence, que le Christ nous a ouvert. Nous devrions arriver aussi par-là à remettre à sa juste place l'approche psychanalytique sans pour autant en négliger l'apport. Je me permets ici de souligner à nouveau combien il est important de **ne pas rester enfermé dans une dialectique du psychisme et du spirituel**, mais de considérer les choses d'une manière à la fois plus large et plus profonde en percevant notamment combien la santé psychique de l'âme dépend à la fois du cœur et du corps.

La distinction entre la passion enracinée dans le cœur et la passion « crucifiée » est de nous permettre de mieux définir ce qui relève de la mission de l'Église et ce qui n'en relève pas. Ce qui relève d'une psychothérapie humaine qui n'a pas besoin de la grâce pour opérer, c'est proprement la guérison des pulsions elles-mêmes, **en tant qu'elles ne relèvent pas de la liberté de l'homme et que leur disparition n'est pas nécessaire au salut**. Ce qui relève par contre de la mission de l'Église, c'est de conduire les personnes sur **le chemin du crucifiement des passions** par la pénitence et de leur apprendre à « gérer » spirituellement leurs pulsions en tant qu'elles appellent à une humble et continue vigilance : « Veillez et priez pour ne pas entrer en tentation... » et aussi en tant qu'elles sont l'occasion d'un chemin d'humilité et de confiance. Autrement dit, c'est de leur apprendre à vivre **le combat spirituel** sur ce terrain des passions et de pulsions (cf. CEC 405 et 1264)¹². Elle n'a donc pas le droit de démissionner devant les « prétentions » de la psychologie moderne et plus particulièrement de la psychanalyse. Elle doit par contre continuer à annoncer haut et fort le Christ comme le seul véritable médecin de l'âme.

3. La purification de la tache du péché par la peine temporelle du péché

« L'absolution enlève le péché, mais elle ne remédie pas à tous les désordres que le péché a causés. Relevé du péché, le pécheur doit encore recouvrer la pleine santé spirituelle. **Il doit donc faire quelque chose de plus pour réparer ses péchés** : il doit "satisfaire" de manière appropriée ou "expier" ses péchés. Cette satisfaction s'appelle aussi "pénitence" » (CEC 1459). Tout en étant d'abord comme toute œuvre de pénitence, l'expression de la pénitence intérieure, la satisfaction a comme une connotation particulière, celle d'une « réparation » en vue d'une pleine guérison spirituelle. Nous sommes là au cœur du chemin de guérison intérieur en tant qu'il prend la forme d'**une purification active des sens**. Le langage traditionnel de l'Église comprend celui de l'**expiation** et celui du **remède**. Le *Catechismus Romanus* (2, 24, 2) explique que « le péché entraîne après lui deux choses, **la**

¹² « Le Baptême, en donnant la vie de la grâce du Christ, efface le péché originel et retourne l'homme vers Dieu, mais **les conséquences de la nature affaiblie et inclinée au mal, persistent dans l'homme et l'appellent au combat spirituel** » (CEC 405. Cf. aussi CEC 1264).

tache et la peine »¹³, la tache étant la souillure de l'âme due à « l'attachement malsain aux créatures » (CEC 1472). Lorsque Dieu remet la faute dans le sacrement, il « ne remet pas en même temps certains restes du péché et la peine temporelle qui lui est due »¹⁴.

La peine « découle de la nature même du péché » comme l'explique le catéchisme (CEC 1472) en tant qu'il détruit. Elle correspond, en même temps, à la nécessaire purification de la souillure due au péché. Cette purification s'opère, en effet, par la souffrance¹⁵. Il est bien difficile de saisir à quoi correspond précisément la tache de l'âme et aussi de comprendre la nécessité de la souffrance telle qu'elle apparaît notamment à travers la doctrine traditionnelle de l'Église sur le Purgatoire. De plus, pour une sensibilité moderne, cette question de la souffrance renvoie spontanément à l'image d'un Dieu vengeur¹⁶. À propos de la peine expiatoire en tant qu'elle peut être imposé par le confesseur comme pénitence volontaire, le Concile de Trente précise que les « **peines expiatoires ... sont aussi un remède** pour les séquelles du péché et enlèvent les habitudes vicieuses prises par une mauvaise vie en faisant accomplir des actions vertueuses opposées à ces habitudes »¹⁷. D'une manière plus large,

¹³ Reprenant ainsi une distinction traditionnelle que l'on trouve notamment chez saint Thomas d'Aquin. Il est très éclairant de voir comment celui-ci comprend la tache du péché : « **L'âme se salit elle-même par son action, en s'attachant d'une façon déréglée aux réalités inférieures**, contrairement aux lumières de la raison et de la loi divine ». Plus précisément, elle se souille du fait de son contact avec une réalité inférieure : « L'âme a comme un contact avec les réalités quand elle s'y attache par amour » (I-II, Q. 86, a. 1).

¹⁴ Jean-Paul II reprend cet enseignement traditionnel dans un langage renouvelé : « ...même après l'absolution, il demeure dans le chrétien une zone d'ombre résultant des blessures du péché, de l'imperfection de l'amour qui imprègne le repentir, de l'affaiblissement des facultés spirituelles dans lesquelles agit encore ce foyer d'infection qu'est le péché, qu'il faut toujours combattre par la mortification et la pénitence. Telle est la signification de la satisfaction humble et sincère » (*Reconciliatio et paenitentia*, 31).

¹⁵ Comme cela apparaît clairement dans la description des purifications passives des sens et de l'esprit, faite par saint Jean de la Croix. Cela dit, elle peut s'opérer non pas uniquement par la souffrance, mais aussi par **le feu consumant d'une charité parfaite** comme Thérèse l'a compris quand elle dit à propos de son offrande à l'Amour miséricordieux : « Ah ! depuis cet heureux jour, il me semble que l'Amour me pénètre et m'environne, il me semble qu'à chaque instant cet Amour Miséricordieux me renouvelle, purifie mon âme et n'y laisse aucune trace de péché, aussi je ne puis craindre le purgatoire... » (MsA, 84r^o-84v^o).

¹⁶ Il y a de fait un aspect de justice que nous avons du mal à articuler avec son Amour miséricordieux. Jean-Paul II, néanmoins, n'a pas eu peur de rappeler qu'« *au mal moral du péché correspond la punition* qui garantit l'ordre moral au sens transcendant où cet ordre est établi par la volonté du Créateur et Législateur... Dieu est un juge juste qui récompense le bien et punit le mal... » (*Salvifici doloris*, 10).

¹⁷ DS 1690. Le *Catechismus Romanus* fait bien cette distinction quand il explique que nous pouvons « satisfaire les uns pour les autres » au sens où « ceux qui possèdent la Grâce divine peuvent au nom d'un autre payer à Dieu ce qui Lui est dû. C'est ainsi que nous portons en quelque sorte le péché les uns des autres » et qu'il précise que « Cependant ceci, pour être vrai, ne doit pas s'entendre sans restriction, si nous envisageons en général tous les avantages que la satisfaction nous procure. Car les œuvres satisfactoires sont aussi **comme un traitement et un remède prescrits au pénitent pour guérir les affections déréglées de son âme. Mais il est évident que cet effet particulier ne peut s'appliquer à ceux qui ne satisfont point pour eux-mêmes** » (2, 24, 4). Autrement dit, on peut beaucoup prier et offrir pour quelqu'un mais ces prières et ces sacrifices ne dispenseront jamais la personne du chemin de pénitence qu'elle doit faire, elles pourront, par contre, lui en obtenir la force de

disons que, par rapport au sens des souffrances dans notre vie, on peut distinguer la notion de purification et celle de correction, au sens où Dieu se sert des épreuves pour nous appeler à la conversion, au renoncement à telle ou telle mauvaise tendance en nous¹⁸. Ces deux aspects sont liés au sens où la purification des souillures de l'âme par les souffrances nous permet de voir plus clair sur notre vie, sur le péché qui habite en nous et par là, nous aide à nous corriger. Autrement dit, **Dieu se sert de la peine liée au péché pour nous laver des souillures du péché et pour « guérir les affections dérégées de notre âme »**. C'est si vrai que là où il n'y a plus rien à purifier, il n'y a plus de peine à expier¹⁹.

Il nous faudrait arriver à réintégrer les notions de souillure, de purification, d'expiation, de mortification à l'intérieur d'un chemin de guérison intérieure. Il nous faudrait surtout arriver à bien **articuler chemin de détachement et chemin de guérison intérieure**, la question de la souillure et de la peine expiatoire mettant particulièrement en évidence cette nécessité du détachement²⁰. Beaucoup, en effet, voudraient guérir sans avoir à se détacher... Sans cet approfondissement théologique, nous ne pourrions jamais intégrer en profondeur l'enseignement des mystiques sur le chemin de purification de l'âme, à commencer par celui de saint Jean de la Croix. Cela devrait nous aider à mieux cerner en quoi consiste proprement la « santé spirituelle » (cf. CEC 1459). Si nous admettons la réconciliation avec Dieu constitue la vraie guérison de l'âme, il nous faut comprendre que **la réconciliation avec Dieu exige le détachement de ce qui n'est pas Dieu** pour que nous puissions l'aimer comme il est juste de l'aimer c'est-à-dire de tout notre cœur. En d'autres termes, la non-adoration de Dieu est la première injustice, le premier désordre à réparer. Nous sommes faits pour vivre de l'adoration et dans l'adoration. Fondamentalement **la vie de l'homme se réordonne, de réajuste, de rééquilibre à partir de l'adoration**²¹. C'est ainsi que l'homme se sanctifie dans tout son être (cf. 1 Th 5, 23) : il devient « saint comme Dieu est saint dans toute sa conduite »

la faire. Cette réflexion du *Catechismus Romanus* est éclairante par rapport au danger d'une attente magique de guérison.

¹⁸ Au sens où Jean-Paul II montre bien cette distinction sans opposer l'un à l'autre quand il dit que « déjà dans l'Ancien Testament, nous remarquons une tendance qui cherche à dépasser l'idée selon laquelle la souffrance n'a de sens que comme punition du péché, car on souligne en même temps **la valeur éducative de cette peine** qu'est la souffrance » (*Salvifici doloris*, 12).

¹⁹ « Une conversion qui procède d'une fervente charité peut arriver à la totale purification du pécheur, de sorte qu'aucune peine ne subsisterait » (CEC 1472).

²⁰ « **Tout péché, même véniel, entraîne un attachement malsain aux créatures, qui a besoin de purification**, soit ici-bas, soit après la mort, dans l'état qu'on appelle Purgatoire. **Cette purification libère de ce qu'on appelle la « peine temporelle » du péché...** » (CEC 1472).

²¹ Dans son livre *L'esprit de la liturgie*, le cardinal Ratzinger montre bien comment « **l'existence de l'homme ne devient vie que si elle tire sa forme du regard qu'il porte sur Dieu**. Le rôle du culte est précisément de nous faire entrer dans ce regard... » (Ed. *Ad Solem*, p. 18). On peut comprendre à partir de là l'importance du culte eucharistique dans un chemin de guérison intérieure. « **Nous devons tous repartir de l'Eucharistie** » (Benoît XVI, *Messe pour la clôture de l'Année de l'Eucharistie et la conclusion du Synode des évêques*, le 23. 10. 2005, O.R.L.F. N. 43 – 25. 10. 2005).

(cf. 1 P 1, 15-16) à partir de la pureté de son cœur, à partir de l'adoration. « **Au commencement est l'adoration** »²².

4. Chemin de pénitence et mise en lumière des blessures

Si le chemin de la véritable guérison intérieure est constitué essentiellement par le chemin de la pénitence considérer dans tous ses aspects, se pose la question de situer la place et l'importance d'un travail « thérapeutique » humain pour autant qu'on puisse parler de « thérapie » en dehors du Christ... Peut-il, ou non, constituer une aide ? Le chemin de la pénitence, tout en demandant un engagement de tout notre être, est d'abord un chemin que le Christ trace en nous et pour nous. Il est tout entier soutenu par la grâce. Et puisque seule la grâce peut nous disposer à recevoir la grâce, il faut admettre que par nous-mêmes, le travail psychologique ne peut pas, en lui-même, nous disposer à vivre la pénitence. Il va de soi qu'il n'est pas nécessaire pour parvenir à la « pleine santé spirituelle »²³. Par contre, on peut dire en toute rigueur que le travail thérapeutique peut favoriser la pénitence, tout dépend non seulement de la justesse de ce travail, mais aussi de l'esprit dans lequel il est fait²⁴. C'est un problème analogue à la place des techniques de méditation orientales par rapport à la prière chrétienne. Il y a là un immense chantier de recherche. Il s'agirait, en effet, de reprendre les principales techniques existantes et d'évaluer leur effet par rapport à la recherche de la « pleine santé spirituelle ». Il nous faut pour cela continuer à approfondir notre vision de la « pleine santé spirituelle » tout comme de la pénitence, l'un allant avec l'autre.

Il resterait enfin à voir la place propre d'un accompagnement spirituel spécifiquement thérapeutique par rapport au chemin de la pénitence et à l'apport des techniques thérapeutiques pourrait être d'aider la personne à discerner le moment où elle doit cesser « l'analyse ».

²² Pour reprendre une expression du Cardinal Ratzinger utilisée dans un article intitulé *L'ecclésiologie de la Constitution Lumen gentium* à propos du fait que la constitution sur la sainte Liturgie vient au début des textes du Concile Vatican II. Et il précise : « Ce début correspond à la parole de la règle bénédictine : *Operi Dei nihil praeponatur* » (cf. *Réflexion en l'Année de l'Eucharistie et en la solennité du Corpus Dominus* d'Ignazio Schinella, O.R.L.F. N. 22 – 3 mai 2005).

²³ C'est un fait que, pendant des siècles, la purification et la guérison des âmes se sont faites à travers la pénitence sans qu'il y ait besoin d'une approche psychologique.

²⁴ Pour ne prendre que l'exemple de l'approche analytique, il va de soi qu'elle peut nous aider à mettre de mots sur nos convoitises et par là même elle peut favoriser l'entrée dans une attitude de confession et de repentir, mais en même temps si cette approche analytique est vécue dans un esprit d'auto-rédemption, la personne va être détournée d'un chemin de conversion. Elle risque aussi de rester enfermée dans un besoin de compréhension psychologique, dans l'introspection.